

PAT de la Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois

PAT de la Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois

Date de la dernière actualisation : 29/12/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2023
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2023

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Hauts-de-France

Pas-de-Calais

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois est un territoire à la fois rural et littoral, reconnu pour la richesse et la diversité de ses productions agricoles, la qualité de ses paysages, et son attractivité touristique et gastronomique. Cet ancrage fort constitue une véritable opportunité pour structurer un système alimentaire local cohérent et durable, mais il révèle également plusieurs fragilités auxquelles le Projet Alimentaire Territorial (PAT) doit répondre.

Sur le plan économique, la CA2BM bénéficie d'une agriculture diversifiée et d'un tissu de producteurs engagés dans la relation directe avec les consommateurs. Pourtant, les exploitations font face à une pression foncière croissante, à un besoin de renouvellement des générations, à des difficultés d'accès aux débouchés et à un manque de structuration logistique. Les filières locales peinent à atteindre un changement d'échelle : manque de plateformes de livraison, absence de coordination des volumes, peu de solutions pour la transformation (légumerie, conserverie), et une méconnaissance des producteurs par les acheteurs professionnels. L'hôtellerie-restauration – fortement implantée grâce au tourisme – partage ce constat et présente une volonté de cuisiner local, mais un besoin de structurer l'approvisionnement et la logistique est identifié.

Les enjeux environnementaux sont également centraux : la protection de la ressource en eau, la préservation des paysages agricoles, la gestion du risque d'érosion ou d'inondation, ainsi que la transition agroécologique. Trois aires d'alimentation de captage prioritaires nécessitent une mobilisation durable des acteurs, tandis que les pratiques doivent évoluer pour limiter l'empreinte carbone, soutenir la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau et accompagner une alimentation plus végétale. Le territoire se positionne de plus en plus comme démonstrateur du tourisme durable, ce qui renforce la nécessaire cohérence entre agriculture, paysage, attractivité et alimentation.

La dimension sociale et sociétale révèle des besoins importants pour lutter contre la précarité alimentaire, les inégalités d'accès aux produits frais, éduquer à l'alimentation saine, etc. La dynamique du PAT niveau 1 a mis en lumière le rôle déterminant des CCAS, centres sociaux et associations dans l'accompagnement des familles pour travailler ces thématiques. Sur un autre volet, la restauration scolaire, avec près de 400 000 repas par an sur le territoire, représente un levier majeur pour lutter contre le gaspillage, éduquer au goût, reconnecter les enfants aux saisons et améliorer l'accès à une alimentation de qualité. Des initiatives existent et se doivent d'être développées.

Les enjeux de santé publique sont, eux aussi, déterminants. La CA2BM porte une identité forte autour de la santé et du bien-être. Le lien alimentation-santé, encore peu approprié par l'ensemble des publics, doit devenir un sujet majeur : lutte contre les maladies nutritionnelles, meilleure consommation de fruits et légumes, prévention des comportements alimentaires défavorables, amélioration de la qualité des repas servis dans les établissements de restauration collective, autant de sujets qui se doivent d'être traités à l'échelle du territoire.

Enfin, le territoire doit répondre à un enjeu transversal de structuration et de gouvernance. L'ensemble des acteurs – agriculteurs, distributeurs, restaurateurs, établissements de santé, acteurs sociaux, monde éducatif, élus – ont souligné le besoin de coordination : mutualisation logistique, groupements d'achats, plateformes d'approvisionnement, chartes de qualité, montée en compétence des équipes, animation régulière, outils de communication communs. La candidature au PAT niveau 2 répond précisément à ce besoin de structurer, consolider et pérenniser un système alimentaire territorial cohérent, durable et partagé.

Ainsi, les enjeux auxquels le PAT cherche à répondre sont multiples mais convergents : renforcer la souveraineté alimentaire locale, soutenir une agriculture durable, rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité, accompagner la transition environnementale, professionnaliser les pratiques en restauration collective, lutter contre le gaspillage alimentaire, développer les circuits courts, valoriser les savoir-faire, et construire un véritable projet collectif au service de l'économie locale et du bien-être des habitants. Le PAT de la CA2BM s'inscrit pleinement dans la volonté politique d'ancrer l'alimentation au cœur du développement territorial, en mobilisant l'ensemble des forces vives pour bâtir un modèle alimentaire résilient et exemplaire.

Chiffres clés du territoire



Contexte

65 760 habitants

46 communes

163,06 habitants/km²

403,30km² de communes

267,77 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

18% de taux de pauvreté

9,55% de chômage

21 370€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

9 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,22 associations par 10 km²

0,14 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

22 363,27 hectares de SAU

55,45% de SAU

dont 3,47% de SAU en bio

dont 1,07% de légumineuses

dont 21,18% de prairies permanentes



Structures agricoles

230 exploitations

16 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques > 5 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau

1 387 436,35m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 73,27% depuis 5 ans

46,55 de haie/ha de SAU



Distribution

164 enseignes de distribution

dont 30 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

798 emplois dans la transformation

+20,36% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

33 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 11 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

Comité local de l'alimentation

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Département du Pas de Calais
- › Sous préfecture
- › DRAAF
- › ADEME
- › Communauté de Communes des Hauts Pays du Montreuillois

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Campus des métiers et des qualifications Autonomie Longévité Santé
- › Lycée hôtelier du Touquet
- › Campus des métiers et des qualifications tourisme et innovation

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture 59/62
- › Bio en Hauts de France
- › Magasin de producteurs

Acteurs de la restauration collective

- › Communes du territoire

Acteurs de la restauration commerciale

- › UMIH

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Intermarché

Représentants des consommateurs

- › Association Consommation Logement et Cadre de Vie

Acteurs de la santé

- › Centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil

Acteurs du social

- › ADMR

Acteurs environnementaux

- › CERDD

Autres

- › Office de tourisme communautaire

- › Coopérative Maritime Etaploise
- › Fédération de l'hôtellerie de plein air
- › Chambre de commerce et de l'industrie
- › Chambre des métiers et de l'artisanat

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › DREAMAKERS
- › BASIC

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › A pro bio
- › Terre de Liens
- › QUALIMENTAIRE

Acteurs de la restauration collective

- › collèges et lycées
- › EREA
- › Fondation Hopale
- › Hôpital maritime / APHP

Acteurs de la distribution alimentaire

- › E.LECLERC
- › SOLAAL
- › BIOCOOP

Acteurs du social

- › FIAC
- › CCAS (Etaples, Berck)
- › Programme de réussite éducative d'Etaples
- › Association Ressources pour tous
- › Mission locale
- › Centre social CAF

Acteurs environnementaux

- › CPIE

Autres

- › Le Gerموir
- › Association pour l'achat dans les services publiques
- › La chartreuse de Neuville

Les objectifs stratégiques du projet

Produire de façon durable et responsable :

Cet axe vise à renforcer la résilience agricole du territoire en soutenant des pratiques durables, en sécurisant le foncier et en accompagnant les exploitants dans leurs transitions, dans la continuité des actions entreprises jusqu'à présent.

Les actions prévues à cinq ans ciblent :

- La structuration de filières locales (dont une filière cultures Bas Niveau d'Intrants favorisée sur les aires d'alimentation de captage et au travers du dispositif d'aides agricoles),
- La création et l'animation de GIEEs (groupement d'intérêts écologique et économique) favorisant l'engagement collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale,
- La poursuite du soutien aux jeunes agriculteurs et aux installations,
- La mise en œuvre d'un plan de formation pour accompagner les exploitants dans les techniques transformatives au travers d'une convention partenariale renouvelée avec la chambre d'agriculture 59 – 62.

La préservation de la ressource en eau constitue un volet prioritaire, via la signature des Contrats d'Actions pour la Ressource en Eau sur les trois Aires d'Alimentation de Captage classées prioritaires. Le territoire s'engage aussi dans la sanctuarisation du foncier agricole, avec la renégociation de la convention SAFER, et la volonté de développer un espace test agricole pour favoriser l'installation progressive des porteurs de projets.

Cet ensemble d'actions vise à garantir une agriculture locale forte, durable et adaptée aux enjeux environnementaux et climatiques du littoral, en lien avec les objectifs fixés dans le cadre du PCAET, des CAREs et du PLUiH.

<https://www.ca2bm.fr/environnement/energie-et-climat-les-actions/plan-climat-air-energie-territorial>

Engagements pris :

- Plan d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau du champ captant d'Airon-Saint-Vaast par délibération n°2023-196 lors du conseil communautaire du 6 Juillet 2023- Engagement financier à l'appel à manifestation d'intérêt « accompagnement collectif des territoire » par Bio en hauts de France, Terre de Liens et le BASIC par délibération n°2024 – 53 lors du conseil communautaire en date du 7 Mars 2024. - Création du dispositif d'aides agricoles par délibération n°2025-49 lors du conseil communautaire du 27 février 2025- Approbation du projet de contrat pluripartite pour le CARE d'Airon-Saint-Vaast par délibération n°2025-116 lors du conseil communautaire du 10 avril 2025 - Renouvellement et développement de la convention partenariale avec la chambre d'agriculture pour la période 2025 – 2027 par délibération n°2025 – 220 lors du conseil communautaire du 18 Juillet 2025.

Valoriser et promouvoir les productions et savoir faire locaux :

La CA2BM souhaite renforcer la visibilité des producteurs et mettre en avant la richesse des savoir-faire locaux, en s'appuyant sur son

identité gastronomique et touristique.

Les cinq prochaines années verront la consolidation des actions existantes (Balad'en ferme, Ciné-soupe, brochure "Saveurs et Savoir-faire"), et le déploiement de nouvelles actions : organisation de Randofermes, création d'un parcours gastronomique pour aller à la découverte des artisans en lien avec les métiers de bouche, et d'un évènement grand public dédié à la gastronomie locale.

L'objectif est de renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et de faire du territoire une vitrine alimentaire attractive, soutenant à la fois l'économie agricole et l'attractivité touristique en créant du lien entre producteurs et consommateurs au travers des moments de rencontres et d'échanges.

La CA2BM, de par son fort attrait touristique est considérée comme un territoire consommateur. Ainsi, la collaboration déjà initiée avec les territoires voisins, considérés comme des territoires producteurs, sera à renforcer afin de pouvoir envisager des projets de mutualisation d'outils (légumerie, atelier de découpe, etc.).

<https://www.destinationcotedopale.com/pratique/brochures/>

Encourager les initiatives en faveur de l'éducation alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire :

Cet axe répond à deux ambitions : améliorer l'accès pour tous à une alimentation saine et locale, et développer une véritable culture alimentaire chez les habitants, les jeunes et les publics vulnérables.

Le programme "Une Seule Santé" se poursuivra et s'amplifiera : ateliers pour les familles, sessions pour les centres de loisirs, outils pédagogiques, vidéos de sensibilisation et actions autour des produits de la mer. Divers partenariats vont également permettre la sensibilisation à une alimentation saine, durable, locale, auprès des scolaires (élémentaire, collèges, lycées), grâce à des séances pédagogiques et à des projets entrepreneuriaux.

De nouvelles actions monteront en puissance. On peut citer la création de jardins partagés, le développement des dons agricoles, la réalisation d'une étude d'opportunité à la création d'un lieu de transformation partagé (légumerie), ou encore l'implantation de vergers et jardins pédagogiques.

L'enjeu est autant social que culturel : reconnecter tous les publics aux produits locaux et permettre aux familles les plus fragiles d'accéder à une alimentation de qualité.

<https://www.ca2bm.fr/environnement/osez-cuisiner-et-manger-local>

Engagements pris :

- Validation de la programmation et de l'attribution des subventions aux projets présentés dans le cadre du Fonds d'initiative Territorial par délibération n°2024 – 364 lors du conseil communautaire du 14 Octobre 2024- Réponse à l'appel à projet une seule santé et plan de financement par délibération n°2024 – 423 lors du conseil communautaire du 28 Novembre 2024

- Validation de la programmation et de l'attribution des subventions aux projets présentés dans le cadre du Fonds d'initiative Territorial par délibération n°2025 – 293 lors du conseil communautaire du 9 Octobre 2025

Structurer l'offre de restauration collective et lutter contre le gaspillage alimentaire :

La restauration collective – scolaire, périscolaire, médico-sociale – est un levier majeur du PAT. Un diagnostic de son fonctionnement, réalisé en 2022 et remis à jours en 2024 a permis de comprendre le poids de ce secteur d'activité et de définir les enjeux. Ainsi, l'objectif stratégique consiste à améliorer la qualité des repas, augmenter la part de produits locaux et réduire le gaspillage. La création d'un groupement d'achat pour les communes en gestion concédées est d'ailleurs en cours et prendra effet pour la rentrée scolaire 2026.

Les actions sur 5 ans seront particulièrement opérationnelles : déploiement systématique de Ma Cantine, accompagnement des communes en régie, élargissement du groupement d'achats, étude de faisabilité pour la création d'une cuisine centrale, formation des personnels de restauration, educteurs visant à faire se rencontrer acheteurs et producteurs, déploiement de « Mon Restau Responsable », intégration du dispositif Lait et Fruits à l'école, et recrutement d'un ambassadeur de l'alimentation.

En complément, des projets structurants devraient voir le jour, avec d'une part la volonté de création d'un Réseau d'Evitement du Gaspillage ALimentaire (REGAL), d'autre part la nécessité de développer une filière de transformation des invendus et hors-calibres (en lien avec l'axe 3).

Cet axe constitue un pilier opérationnel essentiel pour rapprocher l'offre agricole du territoire des assiettes des enfants et des usagers.

Engagements pris :

- Aide financière à l'acquisition d'une table de tri dans les restaurants scolaires du territoire par délibération n°2023 – 68 en date du 13 Avril 2023- Renouvellement du dispositif d'aide financière à l'acquisition d'une table de tri par délibération n°2024 – 204 en date du 30 Mai 2024- Approbation de la candidature de la CA2BM à l'AMI « accompagnement à la création de groupements d'achats pour atteindre les taux de produits bio et sous SIQO visés par la loi EGALIM » par délibération n°2024 – 477 en date du 23 décembre 2024-

Création d'un groupement de commandes pour la restauration collective par délibération n° 2025 – 216 en date du 18 Juillet 2025

Étudier le positionnement du territoire en matière de tourisme durable :

Le territoire souhaite articuler alimentation, attractivité et durabilité. La trajectoire à 5 ans intègre le déploiement du projet Interreg 3ST (Accélérer le développement des compétences sur le tourisme durable), la mise à disposition d'outils pour les socioprofessionnels liés aux économies d'eau, d'énergies et de réduction des déchets (kits de communication, autodiagnostic, modules de formation), et la candidature au label Green Destination. Pour atteindre cette ambition, une journée à destination des socioprofessionnels a été réalisée en Juin 2024, permettant de sensibiliser les acteurs locaux et les intégrer dans la démarche dès son démarrage. Un voyage d'étude a également eu lieu à Forges-les-Eaux, commune labélisée Green Destination, afin de s'inspirer et d'échanger entre pairs.

L'ambition est également gastronomique avec l'idée de créer un passeport gastronomique permettant au visiteur de découvrir les productions locales, les chefs, les artisans et les savoir-faire emblématiques de la CA2BM.

Cet axe renforce l'identité de destination de la Côte d'Opale, en cohérence avec les dynamiques touristiques et les objectifs de durabilité.

Engagements pris :

- Candidature de la CA2BM au label Green Destination par délibération n° 2025 – 300 en date du 9 Octobre 2025

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Soutenir l'emploi agricole	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Aide à la première installation agricole	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Création et mise à disposition d'espaces tests agricoles	Action programmée
	Organisation des filières	Structuration d'une filière BNI Locale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Rééditer la brochure Saveurs et savoir-faire et Côte d'Opale	Action réalisée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Créer un parcours gastronomique	Action programmée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Organiser un évènement autour de la gastronomie et des savoir faire locaux	Action programmée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Créer un passeport gastronomique	Action programmée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Poursuivre les Balad'en Ferme	Action en cours
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Organiser des Randoferme	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Création de lieux pédagogiques	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Organiser des Camps de l'innovation	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Animer des journées à destination des centres de loisirs	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Sensibilisation à l'alimentation dans les écoles	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Créer des parrainages entre producteurs locaux et écoles	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Organiser un Cinésoupe	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Formation "bien manger" à destination des aidants et travailleurs sociaux	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Développer un programme alimentaire autour des produits de la mer et plantes de la baie	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Animation des ateliers "Osez cuisiner et manger local"	Action en cours
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Formation à l'alimentation saine, durable, locale	Action programmée
	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	Développer les jardins partagés	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Constitution et Animation de GIEEs	Action en cours
	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Signature des Contrats d'actions pour la ressource en eau	Action en cours
	Autres actions environnementales	Engager le territoire dans la démarche "Territoire engagé pour la Nature"	Action programmée
	Autres actions environnementales	Création d'un Réseau d'Evitement du Gaspillage Alimentaire (REGAL)	Action programmée
	Autres actions environnementales	Accélérer le développement des compétences sur le tourisme durable	Action en cours
	Autres actions environnementales	Création d'un Observatoire du Tourisme durable	Action programmée
	Autres actions environnementales	Candidater au label Green Destination	Action en cours
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Développer les dons agricoles à destination des associations d'aide alimentaire	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Poursuivre et élargir le dispositif d'aides agricoles	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Former et sensibiliser aux techniques transformatives	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Développer une filière de transformation des invendus et produits hors calibre	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Faciliter l'accès en produits locaux, de qualité pour les communes en régie	Action programmée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Déployer "Mon restau Responsable"	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Etude de préfiguration en vue de la création d'une cuisine centrale	Action programmée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Former le personnel de restauration collective	Action programmée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Recrutement d'un ambassadeur de l'alimentation	Action programmée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Renouveler le dispositif table de tri et l'élargir au matériel de pesée	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Elargir le groupement d'achats pour la restauration collective	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Rendre systématique l'utilisation de Ma Cantine	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Déployer le dispositif Lait et Fruits à l'école	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Renégociation et renouvellement de la convention SAFER	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Des réunions trimestrielles sont organisées entre le PAT de la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois (CCHPM), le PAT de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) et le PAT de la CA2BM afin d'échanger sur leurs activités relatives aux PAT, leurs actions en cours et projets à venir. Le but de ces échanges étant de créer des passerelles entre nos PAT limitrophes, à travers des actions communes, de mutualiser des moyens et de s'inspirer et capitaliser sur des actions déjà portées par d'autres PAT. Le PAT de la Communauté d'Agglomération Desvres Samer (CCDS) va également intégrer nos temps d'échanges prochainement. La CA2BM a également participé aux COTECH de la CCDS en amont de leur réponse à l'AAP PNA pour partage d'expérience. De l'interconnexion est également menée avec la CCHPM, territoire voisin de la CA2BM avec qui nous coordonnons les calendriers événementiel (balad'en ferme, cinésoupe, randoferme) et auprès de qui nous sommes intervenus lors du salon de la gastronomie. La CCHPM est d'ailleurs partie prenante du comité local de l'alimentation de la CA2BM.

Coopération interterritoriale

Oui

L'agence d'attractivité Opale&Co et une réelle opportunité pour développer des projets de coopération interterritoriale. C'est dans ce cadre qu'a pu être réalisé le livret "Saveur et Savoir-Faire en côte d'Opale" qui promeut les producteurs et points de ventes locaux à l'échelle de la CA2BM, de la CCHPM et de la Communauté de Communes des 7 Vallées (non labélisée PAT à ce jour).

PAT membre des réseaux

- › Réseau DRAAF // Réseau CERDD
- › Graine Emploi // Collectif MARmeet

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › Le programme LEADER

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Agathe schall
03 21 89 98 40
a.schall@ca2bm.fr
Développement Economique
Chargée de mission Agriculture et Alimentation
13 Place Gambetta
62170 Montreuil

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)